
La Révocation de l'Édit de Nantes. Notices sur les vues.

Numéro d'inventaire : 0003.01154.24

Auteur(s) : Émile Bourgeois

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1901

Collection : A- Histoire, beaux-arts, littérature

Description : La notice a tété pliée en quatre pour être insérée dans la boîte des vues sur verre.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 140 mm

Notes : L'auteur est maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Brochure distribuée par le service des projections lumineuses (Musée pédagogique). Il s'agit d'une brochure descriptive d'une série composée de 23 vues sur verre pour projection lumineuse. Une introduction p. 3 à 6 rappelle comment le régime de Louis XIV est revenu sur les libertés accordées aux protestants par Henri IV. Liste des titres des notices des vues. 1 Les destructions de temples. La démolition du temple de Charenton 2 La démolition du temple de Charenton 3 Les bureaux de conversion 4 La dragon et le curé convertisseurs 5 Proclamation de la Révocation de l'Edit de Nantes 6 Salle du château de Fontainebleau où a été signée la Révocation de l'Edit de Nantes 7 Madame de Maintenon en Sainte-Françoise romaine 8 Balthazar Phélippeaux, marquis de Châteauneuf 9 Le père La Chaize, confesseur du roi 10 , 11 et 12 La Révocation proclamée dans les provinces 13 , 14, 15 et 16 Les Dragonnades 17 Les réfugiés protestants à La Haye 18, 19 et 20 Fragment d'un almanach illustré de 1685 21, 22 et 23 Pièces commémoratives à la gloire de Louis XIV, destructeur de l'hérésie

Mots-clés : Diapositives et films fixes, vues sur verre pour projection lumineuse
Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 18

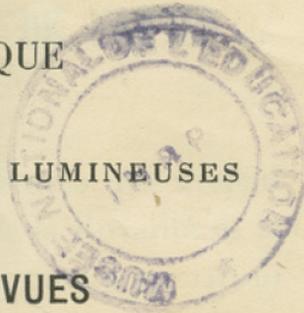
772

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

SERVICE DES PROJECTIONS LUMINEUSES

NOTICES SUR LES VUES



LA RÉVOCATION
DE
L'ÉDIT DE NANTES

PAR
E. BOURGEOIS,

Maitre de Conférences à l'École normale supérieure.

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1901

*La présente notice doit être renvoyée au Musée
avec les vues.*

